

Des partenaires importants



Pour communiquer au plus près des actions menées, un partenariat avec la gendarmerie s'est mis en place, qui nous a permis d'alerter et d'informer sur les réseaux des messages de vigilance.



Nous remercions le réseau Agglobus qui a su adapter son offre en fonction des Florentais, obligés de travailler, en proposant des bus de façon régulière. Nous avons communiqué sur la gratuité des transports pour les travailleurs salariés et non salariés, sur la prolongation de la validité des abonnements mensuels et la suspension des prélèvements du mois d'avril pour les abonnements annuels.



Déchetterie : nous sommes intervenus auprès de la communauté de communes FerCher Pays Florentais et du Sictom pour une réouverture de notre déchetterie fin avril ; ce qui été fait le 27 avril.



Nous tenons à remercier les couturières du Facebook Entraide florentaise, partage et solidarité ainsi que l'association Fil en Aiguille pour leur élan de solidarité dans la confection bénévole de centaines de masques.



Le Florentais
Numéro Spécial Covid 19 - mai 2020

Chères Florentaises
et chers Florentais,

Nous avons su faire face à une situation inédite, à une crise sanitaire pandémique que nous n'avions jamais connue et face à laquelle nous devons encore rester vigilants au quotidien.

Je remercie chacun d'entre-vous de cette patience nécessaire dont vous avez fait preuve. En mon nom et au nom de l'équipe municipale, j'exprime ici, toute la gratitude et le soutien de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher envers les femmes et les hommes engagés professionnellement dans la gestion sanitaire de cette crise du COVID-19. Je tiens à leur rendre solennellement hommage. Des remerciements infinis aux personnels soignants : médecins, infirmiers, laborantins, aide-soignants, personnels techniques des hôpitaux, cliniques, des EHPAD ; pharmaciens qui sont les premiers maillons de la prise en charge de la santé, à l'ensemble du corps médical mobilisé pour soigner et enrayer ce mal qui nous a touchés. Sans oublier pompiers, brancardiers, gendarmes, commerçants, personnel de service du CCAS, agents municipaux, associations et tous les anonymes qui ont proposé leurs services avec courage, abnégation et détermination.

Depuis le 17 mars, la vie sociale s'est arrêtée pour beaucoup d'entre nous. Les Florentaises et Florentais ont prouvé leur sérieux au quotidien car notre commune a été très peu touchée par le virus. Je suis fier de représenter des citoyens aussi solidaires et patients. Je pense tout particulièrement aux nombreuses personnes qui se sont improvisées couturières pour le bien-être des autres.

Durant cette période, je tenais à vous faire savoir que le vie municipale ne s'est pas arrêtée et que les agents et élus étaient nombreux chaque jour sur le terrain pour organiser la vie de notre commune et faire les bons choix. C'est ce que nous avons fait en choisissant, par exemple d'offrir des masques gracieusement à la population.

Cette édition spéciale vous présentera les activités exercées par nos principaux services, souvent dans l'ombre, durant ce confinement. Des services qui ont su s'adapter au télétravail, qui ont été très réactifs à toute heure, grâce une coordination de la directrice générale des services, à distance très régulière.

Nous devons nous montrer solidaires et travailler ensemble avec calme, responsabilité, civisme et humanisme pour gagner ce combat. Nous devons plus que jamais continuer à respecter les consignes pour pouvoir limiter une nouvelle propagation du COVID-19.

Roger Jacquet
Maire de Saint-Florent-sur-Cher



Maintien de tous les marchés depuis le début du confinement

Volonté et travail de la municipalité... la demande de continuité des marchés a été acceptée par la préfecture grâce au sérieux de l'organisation et au respect des préconisations.

Les masques

Dans un premier temps, nous avons essayé d'équiper notre personnel communal pour une reprise d'activités dans les règles. Nous y sommes arrivés non sans difficultés faute d'approvisionnement en nombre. Dans un second temps, la municipalité de Saint-Florent-sur-Cher a décidé d'offrir un masque en tissu, lavable et réutilisable, à chacun des habitants de la commune (à partir de 11 ans). Elle a fait pour cela le choix de s'approvisionner sur le territoire français afin de soutenir l'activité économique du pays. Le coût de l'opération est de 22 000 euros. La santé de nos administrés et de notre personnel municipal est primordiale !

Le masque, conçu selon la norme Afnor en vigueur, est distribué par la société Talbot de Bourges.



Les modalités de distribution à la population ont commencé à être communiquées et d'ici fin mai toute la population en sera bénéficiaire.



Vous serez averti de la distribution de votre quartier par affichage, réseaux sociaux, site Internet, voie de presse et panneau électronique.

Nos limites...

Cette période nous a permis de pointer quelques insuffisances en matière d'information.

La communication en direction de nos administrés s'est limitée à travers les réseaux sociaux (page Facebook, site internet de la ville et la presse, quand elle voulait bien publier nos articles).

Ceci était très bien mais ne touchait malheureusement pas toute la population. Sortie de cette crise, nous travaillerons à un moyen de communication d'urgence permettant d'informer en temps réel les citoyens.



Services
information,
communication,
informatique.

Toutes les informations ont pu être relayées sur le réseau Facebook, le site Internet et le panneau d'affichage électronique.

Les Florentais ont eu des réponses rapides à leurs interrogations, sans limite horaire, l'engagement premier de la municipalité était d'être actif et réactif quelque soit le jour et l'heure.

Le service informatique a œuvré au quotidien à la maintenance de tous les postes informatiques en télétravail et à la mise en place de logiciels de communication interne afin qu'aucun problème technique ne gêne le travail de chacun.

Des services à votre service

Service à la population

Malgré la fermeture de la Mairie au public, le service Population ainsi que le C.C.A.S ont effectué un service continu au sein de la mairie (2 agents en continu), ces derniers ont :

- ✓ répondu à tous les appels téléphoniques pour des demandes diverses et variées (distribution des masques, déchetterie, accueil des enfants pour les aide-soignants, inscriptions scolaires etc ...),
- ✓ effectué un service continu pour l'enregistrement des décès ainsi que l'établissement des documents afférents à celui-ci avec les services des Pompes funèbres et EHPAD,
- ✓ donné toutes les informations relatives aux recherches et vente de concessions, ouvertures des cimetières,
- ✓ réorganisé le planning des mariages et PACS,
- ✓ assuré la continuité des dossiers d'aide aux personnes âgées à domicile ou EHPAD avec envoi des dossiers d'obligation alimentaire,
- ✓ accueilli les administrés en situation de précarité dont les personnes qui ont une élection de domicile au C.C.A.S,
- ✓ distribué des attestations de déplacements,
- ✓ appelé chaque semaine toutes les personnes âgées et handicapées inscrites sur le Plan Canicule ainsi que les personnes qui se sont inscrites, au fur et à mesure du confinement, en collaboration avec la Police Municipale,
- ✓ continué l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire tous les 15 jours,
- ✓ effectué des achats de première nécessité lorsque les bénévoles de la Croix Rouge étaient surchargés,
- ✓ travaillé en collaboration avec la Croix Rouge pour répondre aux demandes alimentaires ainsi qu'effectuer certaines courses auprès des pharmacies,
- ✓ continué la distribution des bons de taxi pour que les personnes âgées puissent se rendre aux supermarchés, médecins, pharmacie etc...

L'adjoite aux affaires sociales a contacté de manière régulière les clubs du 3^{ème} âge pour recenser les besoins, les associations caritatives, l'EHPAD ainsi que l'AMD (Portage de repas).

Police municipale



Avec un effectif réduit (2 agents en poste sur toute la période de confinement), le travail des policiers municipaux a été essentiel en :

- ✓ assurant un rôle d'information, de prévention, de contrôle, d'assistance à toutes les personnes qui en ont exprimé ou non le besoin,
- ✓ distribuant des attestations à la population, contacts avec les personnes vulnérables (âgées, isolées, en difficulté...), barriérant et affichant les différents arrêtés sur les zones concernées en surveillant le respect des consignes, réalisant des contrôles et en poursuivant l'activité pédagogique à l'attention de la population et en activant la participation citoyenne,
- ✓ communiquant régulièrement pour le réseau social Facebook et le site Internet de la Ville afin de diffuser les informations utiles à un large public,
- ✓ poursuivant les missions habituelles (incivilités, chiens errants, fugues de mineurs, accidents de la circulation, surveillance dans et aux abords des commerces...), poursuivant les missions d'ordre funéraire incluant notamment la pose des scellés sur les cercueils de défunts du covid-19 tant au funérarium qu'à domicile, en gérant les conditions d'ouverture du marché du vendredi en collaborant avec le placier municipal, maintenant les liens étroits avec les référents ainsi que la Gendarmerie, conseil et information des élus
- ✓ assurant les astreintes téléphoniques et les déplacements en dehors des heures de travail.

Ressources humaines

Le travail de gestion du personnel communal ne s'est pas arrêté. Les 3 agents ont poursuivi leur activité soit en télétravail, soit en étant présents pour la préparation des payes, le suivi de problèmes de santé ou la gestion des congés. Des formations spécifiques ont été proposées aux agents sous forme de webinaire.

Service Enfance

Le service Accueil Ado a entretenu le contact avec les jeunes en leur proposant des visites virtuelles, un atelier de cuisine virtuelle ainsi que des cours de bricolage et de couture (masques, torchons...). Des échanges réguliers ont eu lieu pour prendre des nouvelles par téléphone, par SMS, par Skype et autres réseaux sociaux. Sans oublier la continuité du travail sur les projets en cours comme la citoyenneté avec Lucile, service civique et sur le projet-fresque.

Le Relais Assistant Maternel : depuis le 17 mars, le service est resté joignable par mail pour les contacts avec les parents et les assistants maternels. Travail effectué : lien entre la PMI et les assistantes maternelles, information sur l'accueil des enfants, ... des envois réguliers de mails aux asmats : pour établir un état des lieux de fonctionnement, informer des conférences sur différents thèmes et activités. Un dossier sur la déclaration de revenus 2019 et l'abattement auquel l'assistante maternelle a droit a été conçu ainsi que sur la garde d'enfant.

L'Accueil de Loisirs est resté ouvert le temps du confinement pour le service minimum afin d'accueillir les enfants des soignants. Sur le temps périscolaire, l'équipe d'animation s'est mobilisée en lien avec l'école, en

rotation, tous les jours sauf le mercredi, pour assurer leurs missions. L'accueil a été ouvert le matin et le soir ainsi que le midi où les enfants prenaient leur déjeuner.

À la suite d'une suspicion de covid 19 à l'école primaire, l'Accueil de Loisirs a fermé ses portes pendant quinze jours. Les animatrices ont été mises en quinzaine. Après cette période, l'accueil de loisirs sans hébergement du printemps a réouvert. Les animatrices, confinées par obligation, ont repris leur travail. Elles ont accueilli à la journée, pendant toute la semaine, les enfants des personnels soignants. Le restaurant scolaire étant fermé, le repas a été pris sur place avec les paniers repas fournis par les familles. Des activités ainsi que des ateliers étaient proposés pour l'épanouissement des enfants. À la suite du protocole Covid 19, les barrières distancielles et sanitaires ont été respectées.

Un grand merci aux animatrices de l'Accueil de Loisirs : Marine J, Annie C, Océane C, Océane A, Isabelle J, Mathilde Z pour votre professionnalisme, votre implication dans cette crise sanitaire. Cette équipe, très soudée, a su tisser des liens très forts. Les agents remercient sincèrement Marie-Laure S., responsable du service, qui les a réconfortés et rassurés dans les moments les plus pénibles.

Affaires scolaires

Le service a collaboré au service d'accueil des enfants du personnel soignant et à l'entretien des locaux des écoles et pôle enfance.

Contacts réguliers avec les administrés par le biais des réseaux de communication.

Commandes de masques, gel hydroalcoolique, charlottes auprès de divers prestataires.

Mise en ligne des pré-inscriptions scolaires, des inscriptions au restaurant scolaire, au transport scolaire et à la garderie maternelle sur le site de la ville avec le service information ainsi que la mise en ligne sur le portail famille.

Continuité de la mise à disposition d'un agent et d'un véhicule pour la collecte de la Banque Alimentaire.

Dans le cadre de la préparation de réouverture des écoles le 12 mai, un gros travail a été réalisé en lien avec les élus en charge des affaires scolaires et des transports, l'inspecteur en charge de la circonscription, les enseignants, les agents communaux et les parents d'élèves. Ce 12 mai, la reprise des écoliers s'est faite dans le respect du protocole de l'Éducation Nationale et ont pu réouvrir dans les meilleures conditions possibles tous les services : restaurant scolaire, transport, accueil périscolaire, garderie.

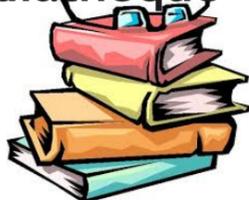


Service urbanisme Secrétariat général

Ce service a relayé quotidiennement aux élus et agents toutes les informations en provenance des pouvoirs publics (Préfecture, Région, Département, Associations des Maires de France et du Cher).

Impacté directement par la fermeture de la Poste les deux premières semaines du confinement, le service a dû s'adapter en fonction de l'arrivée et du départ du courrier avec la présence de deux agents le matin pour assurer la continuité des services municipaux, l'accueil téléphonique et toutes les activités du secrétariat. Compte tenu des instructions de la Préfecture du Cher, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être gérées dès leur réception.

Médiathèque



Les agents effectuent en télétravail la possibilité de mettre en place : un service de prêts de livres, CD ou DVD par commande à distance et retrait sur place ou portage à domicile, ainsi que la mise à disposition des abonnements en version numérique via le site Internet.

Service culturel



L'activité a été particulièrement impactée par les dispositions prises par le gouvernement depuis le début de la crise sanitaire. Les salles communales et le cinéma ont dû être fermés au public dans l'urgence. Tous les spectacles ont été annulés ou reportés. Le télétravail, la veille

technique des locaux et des équipements se sont organisés tout aussi rapidement. Depuis le début du confinement, les agents travaillent à renseigner et répondre aux demandes du public et notamment les usagers des salles, mettre en place de nouvelles propositions culturelles adaptées au contexte, organiser et préparer le redémarrage de l'activité pour les spectacles programmés durant l'été et dès la rentrée de septembre (Estivales, Festival) et des VOD sur Internet pour le cinéma.

Il faut attendre l'annonce des décisions gouvernementales prévue le 2 juin pour envisager concrètement l'avenir.



Le service Finances a assuré le suivi des factures et la préparation des opérations budgétaires chaque jour depuis le début du confinement.

Les agents étaient présents, tour à tour, en mairie et le reste du travail a pu être effectué en télétravail. L'objectif était de préserver les délais de paiement aux entreprises.



Depuis le confinement la mission locale a fermé son accueil physique mais les agents ont continué en télétravail.

La responsable était présente tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h15 avec un agent en alternance pour la gestion administrative et des ateliers à distance avec les jeunes.

Services techniques



Les services techniques ont assuré durant toute la période la gestion des cas d'urgence grâce à un numéro d'astreinte mis en place. Le service voirie-bâtiments est intervenu

en plusieurs circonstances dans les différents services ou sur le territoire communal pour remédier à des pannes urgentes. Le service des espaces verts a répondu présent à toutes les demandes de la population liées à l'espace public: tonte, nettoyage des rues, entretien des espaces fleuris, ramassage des dépôts sauvages... Toutes ces opérations ont été faites dans le strict respect des contraintes sanitaires.